# L'accompagnement spirituel



Actuellement, il est beaucoup parlé en Église de l'accompagnement spirituel : des personnes demandent à être accompagnées spirituellement, mais qu'est- ce donc ? Certains ironisent ou dénigrent l'accompagnement spirituel : "étant prêtre, je n'en ai pas besoin!", "la confession me suffit", "non je ne vais pas raconter ce qui fait l'intime de ma vie." Peu savent ce que c'est que "trouver Dieu en toutes choses": épreuve, orientation, vocation, choix de vie. L'accompagné apprend à distinguer dans le quotidien de sa vie ce qui, en lui, vient de Dieu, ou de lui- même ou d'une influence humaine extérieure. Mais l'accompagnement spirituel peut parfois être la source d'emprises spirituelles graves pouvant conduire à des abus et crimes sexuels sur des accompagnés vulnérables jeunes ou adultes.

ès le IV<sup>eme</sup> siècle, l'accompagnement commence avec les Pères du désert qui préconise une nécessaire "ouverture du cœur". Au cours de l'histoire, il a pris diverses formes : "relation d'aide", "direction spirituelle", "paternité spirituelle". Le plus souvent réservé aux religieux, religieuses, il s'est développé pour les laïcs et s'est largement diffusé après Vatican II pour discerner, prendre une décision de vie, approfondir sa vocation.

## Ce qu'est l'accompagnement spirituel?

Il suppose l'apprentissage de la vigilance et de l'écoute de ce que Dieu dit dans la vie du baptisé. Dieu communique sa volonté dans notre vie concrète à travers sa Parole particulièrement. C'est regarder l'accompagné comme un enfant de Dieu, temple de l'Esprit...ce qui suppose un infini respect de son corps, son âme et son esprit, une prudence, une bienveillance, une compassion, une humilité. C'est la manière d'accompagner son prochain dans sa vie d'amitié et d'union avec les trois Personnes de la Trinité. L'accompagnateur est témoin de l'action progressive de Dieu, du chemin avec le Christ entre celui qui écoute et celui qui cherche, pour percevoir les

traces de Dieu à l'œuvre dans "l'histoire sacrée" de l'accompagné. Avec humilité, l'accompagnateur souhaite la liberté de la personne accompagnée, qu'elle se connaisse mieux, puisse dire "je" et ne pas se laisser entraîner par des illusions ou des fausses idées.

#### Ce que n'est pas l'accompagnement spirituel

Il ne relève pas d'un coaching, ni d'une psychothérapie. L'accompagnateur ne dirige pas, ne précède pas, ne juge pas, n'a pas à dire ce que doit faire l'accompagné surtout quand il s'agit de recherche de vocation.

Accompagner n'est pas de l'ordre du savoir ni du conseil. Nul ne peut absolument savoir ce que Dieu veut pour la personne, sinon il y a abus spirituel qui est manipulation de la foi, de la relation de la personne avec Dieu.

Dans les cas d'abus, l'accompagnateur, profitant de son statut, agit très subtilement pour développer son emprise sur l'autre.

#### Les écueils

La relation asymétrique peut favoriser un risque d'emprise.

Un supérieur, toute personne ayant un pouvoir, considérée comme modèle, référence, personne charismatique qu'on admire ou idéalise parfois, le cléricalisme, sont à proscrire dans le cadre de l'accompagnement.

Chez l'accompagnateur, l'écueil est lié à un manque de formation, de connaissances de soi, de déficit de compétences bibliques, anthropologiques et de ce qu'est le développement psycho- affectif et sexuel de la personne humaine tout au long de sa vie.

Un accompagné, un jeune, qui cherche sens à sa vie ou sa vocation peut être en situation de vulnérabilité et d'attente d'aide. Il peut être, à cet âge, enthousiaste et généreux à se donner totalement au Christ ou à fuir les réalités du monde. Être accompagné, c'est apprendre à distinguer dans le quotidien de la vie, des décisions : sont-elles conséquences de ma réflexion ou réponses relativement immédiats à l'influence d'une personne extérieure ? Sont- elles œuvres pour Dieu (je décide) ou œuvres de Dieu (je les reçois), fruits de la prière et du discernement ?

### Les garants de l'accompagnement spirituel

Une formation à l'accompagnement spirituel est indispensable : il n'y a rien de plus dangereux que de penser que nous savons faire parce que nous sommes prêtres, religieux, théologiens. Il n'y a pas place pour l'improvisation!

L'accompagnateur doit être supervisé dans ses pratiques d'accompagnement, ce qui limite les risques d'abus, l'aide à rester dans une attitude ajustée, irréprochable et cohérente avec sa vie propre. Le superviseur est une personne qui a une longue expérience de discernement dans l'accompagnement spirituel, ce qui donne des garanties à l'accompagnement contre les dérives et risques d'emprises. Le superviseur n'exerce pas une relation de supériorité. Il participe, avec humilité, à la relecture des rencontres d'accompagnement dont l'objectif est de se mettre à l'école du Christ, maître- accompagnateur.

Chacun reste libre de poursuivre ou non l'accompagnement ! L'accompagnement est un service d'Église, une œuvre de miséricorde qu'il est indispensable de revitaliser au sein de nos diocèses.

Il n'y a pas d'autre référence spirituelle que l'Évangile pour soutenir chaque personne vers ce à quoi elle est appelée.

Janine Noel

Cellule de veille : "Lutter contre les abus sexuels"

CONTACT: Pastorale de la santé 04 79 33 98 52 **L'abus d'autorité** est une atteinte au droit d'autrui, c'est une contrainte morale où l'abuseur outrepasse ses droits en utilisant son pouvoir hiérarchique, son statut ou sa fonction sous des formes diverses : intimidation, humiliation, harcèlement, menace, chantage, coercition.

**L'emprise spirituelle** est un abus de pouvoir, un abus de conscience et de confiance qui consiste à exploiter la vulnérabilité ou la naïveté d'autrui pour l'exploiter, le tromper, le trahir.

**Si l'abus est avéré**, il faut signaler les faits aux autorités compétentes : ecclésiale, justice.

